

Identification du module

Personnes ciblées : Installateur / installatrice sanitaire CFC ou personnes au bénéfice d'une formation équivalente.

Temps indicatif : Pour un traitement méthodique-didactique approprié du module, nous recommandons aux prestataires de planifier environ 36 heures de cours (~ 48 leçons de 45 min).

1. Compétences

Après avoir réussi l'examen du module, vous êtes en mesure de donner des explications correctes sur le plan technique, adaptées à l'instruction de divers groupes cibles (apprentis, monteurs, clients, etc.) dans les domaines suivants : techniques de travail de base, systèmes de conduites, systèmes de fixation et protection contre le bruit.

2. Sujets / objectifs

Sujet : 1. **Instruction**

Objectifs : 1.1 Vous donnez des explications adaptées au niveau de vos interlocuteurs (C3).

Sujet : 2. **Techniques de travail de base**

Objectifs : 2.1 Vous donnez des explications, adaptées sur le plan technique et méthodique, sur les techniques de travail de base (C3).
2.2 Vous transmettez les contenus en tenant compte des indications des fabricants et des fournisseurs, ainsi que des prescriptions actuelles en matière de sécurité (C3).

Sujet : 3. **Systèmes de conduites**

Objectifs : 3.1 Vous donnez des explications, adaptées sur le plan technique et méthodique, sur les systèmes de conduites (C3).
3.2 Vous transmettez les contenus en tenant compte des indications des fabricants et des fournisseurs, ainsi que des prescriptions actuelles en matière de sécurité (C3).

Sujet : 4. **Systèmes de fixation**

Objectifs : 4.1 Vous donnez des explications, adaptées sur le plan technique et méthodique, sur les systèmes de fixation (C3).
4.2 Vous transmettez les contenus en tenant compte des indications des fabricants et des fournisseurs, ainsi que des prescriptions actuelles en matière de sécurité (C3).

Sujet : 5. **Protection contre le bruit**

Objectifs : 5.1 Vous transmettez les mesures nécessaires en matière de protection contre le bruit en tenant compte des normes et directives en vigueur (C3).

3. Examen du module / aides

Vous terminez le module par un examen pratique oral (instruction) de 60 minutes. L'ensemble des documents des fournisseurs sont autorisés à l'examen. Une partie de l'examen du module peut être effectuée sans aides.

4. Validité du certificat de module

Le certificat de module est valable pendant 5 ans.